



Un appel reçu d' un portable volé

Par **tice**, le **28/02/2008** à **00:34**

Bonsoir , au mois de janvier 2008 j 'ai été convoqué a la gendarmerie car dans la commune ou j'habite un secours a été combriolé en 2006 et les combrioleur ont volés le portable et on appelé sur mon portable la nuit des faits .Donc a la convocation le gendarme me demande de dire qui m'a appelé cette nuit la mais sa fait deux ans que cela c'est passé et je ne sais pas. Je ne dors plus car j'ai peur qu'il dise que se soit moi car le gendarme m'a dit qu'on m'avait surement appelé pour me dire que le secours été en train de se faire ou qu' il avait été fait et que je connais forcément les auteurs .Mais je ne me rappelle pas du tout d'avoir été appelé et j'ai peur qu'il me reconvoque et qu'il me garde en garde a vue en plus il m'a dit qu'on sera certainement amené a se revoir sa me fait peur .Que peut 'il me faire ?
Merci car je ne dors plus et sa me travail beaucoup cette histoire depuis 1 mois et demi

Par **citoyenalpha**, le **28/02/2008** à **01:27**

Bonsoir

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter.

Recevoir un appel ne constitue pas un délit. La charge de la preuve appartient à l'accusation.

L'intimidation est une tactique courante dans la police et la gendarmerie. Ne soyez pas impressionner (sans être hautain bien sûr)

Vous avez le droit de ne pas vous souvenir de l'appel.

Aucun procureur ne vous gardera en garde à vue avec si peu d'élément.

Je ne pense même pas que vous serez reconvoqué et si c'est le cas restez calme et dites la vérité.

Donc pas de panique et t continuez votre vie sereinement.

Restant à votre disposition.

Par **tice**, le **28/02/2008** à **01:43**

Merci sa me rassure ,car je suis mère de 3 enfants et dure a gérer quand on est tourmenté par une histoire comme celle ci . Mais je me demande pourquoi il m'ont demandé les noms des personnes qui été dans mon répertoire de mon mobile et si je gardais les messages je leurs ai dit non je ne les gardais pas et il m'ont demandé si j' avais la facture détaillé des appels reçu sur mon téléphone fixe et qui m' appeler le soir tard en générale et il m' on dit de répondre car il demanderai ses détails a mon opérateur, donc la je leurs ai dit généralement ma famille proche mais en espérant que il ne convoqueront pas mes parents ? Car ils sont pas tout jeune et je ne veut pas les tracassé avec ça. Excuser moi de vous embêter avec cette histoire mais sa m' inquiète comme même Merci

Par **citoyenalpha**, le **28/02/2008** à **01:54**

Bonsoir

Vous voyez! Ils vous ont mis la pression afin d'obtenir facilement ces informations.

Pas besoin de procédures lourdes pour eux à faire. En plus un appel sur votre portable ne signifie pas que vous en êtes le receptionneur quelle a été la durée.... ça peut être un faux numéro... Enfin ils n'ont aucun élément contre vous.

Ne vous inquiétez pas c'est de la tactique policière.

Bonne continuation et je reste à votre disposition

Par **tice**, le **28/02/2008** à **02:04**

En faite l'appel cette nuit la a duré 4 minute et il le savais donc c'est pour cela qu'il me lâche pas car il dit 4 minutes je connais forcément la personne mais moi je ne me rappelle pas du tout qui j'ai eu ce jour la ,en plus il ne me croit pas .MERCI

Par **citoyenalpha**, le **28/02/2008** à **02:14**

REbonsoir

Quand je vous est parlé de la durée c'était pour soulever que le fait de recevoir un appel ne prouve pas que l'on est complice d'un délit.

Vous n'êtes ni en garde à vue ni mise en examen et vous en êtes mais alors très très loin.

En conséquence ne vous prenez pas la tête avec cette histoire et continuez votre vie.

Restant à votre disposition.

Par **tice**, le **28/02/2008** à **02:17**

Un grand merci à vous sa me rassure beaucoup .Merci

Par **citoyenalpha**, le **28/02/2008** à **02:19**

Avec plaisir nous sommes là pour cela.

Vous savez maintenant où nous contacter.

Et profitez de la vie.